



*République du Burundi*



*Groupe de la Banque mondiale*

## AVIS DE SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTÉRÊT

(2ème publication)

Numéro de référence selon le PPM : BI-PACEJ-527120-CS-INDV

**Services de Consultant : Consultant Individuel (H/F), Spécialiste en Passation des Marchés Junior (SPMJ) pour les Projets Éducation**

N° du don : IDA 8580

N° d'identification du Projet : P164416

Date de publication : 16/04/2026

Conscient de l'importance cruciale d'investir dans le capital humain pour garantir la stabilité nationale et impulser un développement durable, le Gouvernement du Burundi a désigné l'Éducation et la Santé comme secteurs prioritaires. À travers le Plan National de Développement 2018-2027 et la Vision de pays émergent en 2040 et pays développé en 2060 récemment adoptée, le Burundi s'engage à assurer un accès universel aux services de santé de base, à une éducation inclusive et de qualité pour tous, ainsi qu'au développement des compétences pour la diversification des emplois formels **et la promotion de l'entrepreneuriat**. Ces objectifs stratégiques visent à renforcer **le capital humain** à tous les niveaux de la société, réduisant ainsi les inégalités socio-économiques et stimulant une croissance pérenne. Avec environ 41,5 % de la population âgée de 0 à 15 ans en 2022, les enfants du pays constituent sa richesse la plus abondante et détiennent la clé de la stabilité à long terme.

Par ailleurs, le Burundi abrite une importante population de réfugiés (86 300 en Mars 2024 dont 39% âgés de 5 à 17 ans). En Juin 2023, le Pays a mis à jour sa stratégie 2019 de soutien aux communautés d'accueil et aux réfugiés. Il s'engage à approfondir l'intégration des réfugiés et des rapatriés dans les systèmes nationaux et à leur intégration sociale, notamment par l'harmonisation des systèmes d'éducation et de santé dans les zones de développement intégré. En matière d'éducation, le pays élabore actuellement une stratégie pour l'inclusion des réfugiés et l'amélioration de l'accès des rapatriés au système éducatif burundais.

## **Les deux projets éducation en cours d'exécution sont :**

- a. Le Projet d'Appui à l'Amélioration des Compétences pour l'Employabilité des Femmes et des Jeunes (PACEJ)
- b. Le Projet de Développement du Capital Humain

Ces deux projets sont mis en œuvre par une Unité de Gestion de Projet (UGP) unique, placée sous la tutelle du Ministère de l'Éducation Nationale et de la Recherche Scientifique. Dans ce cadre, il est prévu de recruter **un(e) Spécialiste Junior en Passation des Marchés (SPMJ)**, dont les responsabilités et le profil sont définis dans les Termes de Référence (TDR).

Le recrutement de ce consultant vise à renforcer l'efficacité de la mise en œuvre des activités de passation des marchés.

Le dossier de candidature (en français) devra parvenir au plus tard le **30 Avril 2026 à 17 h 00 (heure de Bujumbura)**, selon l'un des modes de transmission suivants :

- **Par dépôt physique** : 1 original et 3 copies sous pli fermé ;  
ou
- **Par courrier électronique** à l'adresse suivante : [pacej@pacej.bi](mailto:pacej@pacej.bi) avec copie à [nirsactus@gmail.com](mailto:nirsactus@gmail.com) et [walid.zrelli.spmi@gmail.com](mailto:walid.zrelli.spmi@gmail.com)

### **Objet du message ou du pli :**

**« Candidature – Spécialiste en Passation des Marchés Junior (SPMJ) pour les Projets Éducation – Réf. BI-PACEJ-527120-CS-INDV »**

### **Composition du dossier :**

Les candidats intéressés devront fournir un dossier composé de :

- Une lettre de motivation.
- Un curriculum vitae actualisé ;
- Des copies certifiées conformes à l'original des diplômes ;
- Des certificats et tout autre document attestant l'expérience professionnelle.

**NB : Le poste sollicité doit être clairement mentionné sur l'enveloppe.**

Les candidats ayant déjà postulé lors de la première publication ne sont pas tenus de soumettre une nouvelle candidature. Toutefois, toute mise à jour du dossier est possible, à condition de le préciser dans l'objet comme suit :

« ... (**modification**) ».

### **Rémunération :**

La rémunération est alignée sur le poste N°07 de l'Arrêté N°121/PM/005 du 12 Avril 2024 du Burundi.

### **Consultation des Termes de Référence :**

Les termes de références (TDRs) décrivant de façon détaillée les qualifications et l'expérience requises ainsi que les critères de sélection pour ce poste peuvent être consultés et/ou retirés au siège de la Coordination de l'Unité de Gestion du Projet d'Appui à l'Amélioration des Compétences pour l'Employabilité des Femmes et des Jeunes (PACEJ) qui assure en même temps le rôle d'Unité de Gestion du Projet de Développement du Capital Humain (PDCH) à l'adresse ci-dessous indiquée de 8 h 00 à 12 h 00 et de 14H00 à 17 h 00 (heures locales).

Les mêmes TDRs peuvent aussi être obtenus, sur demande, par mail.

Le Processus de sélection sera conduit suivant la « Méthode de Sélection des Consultants Individuels par mise en concurrence ouverte » conformément aux dispositions du « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs Sollicitant un Financement de Projets d'Investissement (FPI) » de la Banque Mondiale, édition de Février 2025.

### **Adresse de soumission :**

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Projet d'Appui à l'Amélioration des Compétences et de l'Employabilité des Femmes et des Jeunes (PACEJ) et Projet de Développement du Capital Humain (PDCH).

A l'attention du Professeur NIRAGIRA Sanctus, Coordonnateur des Projets ;

Rohero I, Boulevard du Japon, N°40, Tél : +257 22 28 11 29

Bujumbura-Burundi,

E-mail : [pacej@pacej.bi](mailto:pacej@pacej.bi), avec copie à [nirsanctus@gmail.com](mailto:nirsanctus@gmail.com) et [walid.zrelli.spmi@gmail.com](mailto:walid.zrelli.spmi@gmail.com)